Département des Alpes de Haute Provence

COMMUNE d'ALLONS

COMPTE RENDU
de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du VENDREDI 23 mars 2018

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT, le vendredi 23 mars à vingt heures trente, le Conseil municipal d'ALLONS, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans la salle communale, sous la présidence de M. Christophe IACOBBI, son Maire en exercice.

Présents : Patrick MAURIN ; Josiane GRIMAUD ; Jean-Marie PAUTRAT ; Bernard AUDIER ; Régis GALFARD ; Fabien LORENZI ; Serge GUICHARD.

Excusé : Claude CAUVIN ; pouvoir donné à Serge GUICHARD ;

Excusé : Elie GALFARD

Secrétaire de séance : Jean Marie PAUTRAT.

Secrétaire de Mairie : Katia GALFARD

Ouverture de la réunion par M. le Maire qui rappelle l'ordre du jour du présent Conseil.

1. Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal (2 mars 2018).

- Monsieur Jean Marie PAUTRAT fait remarquer que Régis GALFARD est indiqué 2 fois comme présent.

►***Aucune autre remarque ni modification n'ayant été présentées en plus le compte rendu est adopté à l'unanimité.***

2. Délibération Budget primitif commune 2018

- Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Serge GUICHARD, 2eme Maire Adjoint, chargé des finances
- Monsieur Serge GUICHARD présente le budget 2018 de la commune :

2-1 Examen du budget fonctionnement 2018 de la commune (Voir tableaux en pièce jointe)

Ci-dessous les principaux éléments de la présentation

2-1-1 Dépenses.

Compte 011

* Les charges à caractère général sont prévues en baisse, les frais de contentieux relatifs au problème de la desserte en eau des campagnes avaient fortement impacté ce poste en 2017.

Compte 012

* Les charges de personnel sont en hausse, c'est la 1ère année que le poste d'agent technique sera à la charge complète de la commune. Cela étant l'accord conclu avec la commune d'Angle permettra de compenser pour partie cette augmentation.

* Compte 65

Ce poste augmente car le transfert vers le budget de l'eau sera plus important cette année du fait de l'opération de rénovation du réseau d'eau à l'entrée du village (voir budget investissement Eaux)

2-1-2 Recettes

Le compte 70 est en hausse (prestation pour la commune d'Angles)

Les ressources principales comptes 73 et 74 sont reconduites presque à l'identique.

2-2 **Examen du budget investissement 2018 de la commune** (Voir tableaux en pièce jointe)

Ci-dessous les principaux éléments de la présentation

2-2-1 Dépenses

* Compte 21

Le montant total des opérations prévues s'élève à 173095€, celui-ci est en forte hausse par rapport à 2017 car les aides obtenues nous incitent à la réalisation de ces projets. A noter que les opérations les plus chères ne sont pas les plus couteuses pour la commune. *La sauvegarde de la tour ST Martin qui s'élève à 126625€ est fortement subventionnée, la totalité des subventions, la souscription et la récupération de TVA laisse un reste à charge pour la commune d'environ 17000€.*

2-2-2 Recettes

Le total des recettes attendues est de 135595€, compte tenu que nous ne pouvons transférer plus de 5000€ vers le budget investissement, nous devons pour équilibrer le budget prévoir un emprunt de 50000€.

2 éléments nous encouragent à mettre en œuvre cet emprunt, les taux d'intérêt qui sont actuellement favorables et le fait que les emprunts importants qui pesaient sur le budget de l'eau seront remboursés en 2019 et 2020.

- Monsieur Régis GALFARD suggère fortement de prendre un crédit global plutôt que plusieurs petits crédits "relais" ce qui nous reviendrais plus cher.
- Monsieur le Maire indique qu'il est d'accord mais souligne également que le taux des crédits a augmenté d'un point. Une étude comparative va être faite pour obtenir le meilleur taux.
- Monsieur Serge GUICHARD fait également remarqué que pour la période 2019 – 2021 des emprunts sur l'eau vont finir ce qui augmentera notre capacité de financement.

- Monsieur le Maire informe que nous avons reçu Monsieur BOUTIN, architecte du projet de la tour des templiers. Les travaux devraient débuter cet été pour se terminer avant l'hiver. Il rappelle également la satisfaction d'avoir pu bénéficier des fonds européens si difficiles à obtenir. Cependant si au niveau des subventions de la région nous pourrons obtenir des avances pour ceux de l'Europe nous devront utiliser notre crédit bancaire

► ***Monsieur IACOBBI Christophe, Maire de la commune d'ALLONS, invite l'assemblée à délibérer sur les articles devant figurés aux prévisions des recettes et des dépenses pour l'année 2018.***
Le budget présenté se décompose comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT
Dépenses 196 017.21 €
Recettes 196 017.21 €

SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses 238 418.72 €
Recettes 238 418.72 €

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés,

- ***APPROUVE l'exposé de Monsieur le Maire***
- ***APPROUVE le Budget Primitif principal de la Commune pour l'exercice 2018***

Vote : pour 8, contre 0

3. Délibération Budget primitif eau et assainissement 2018

- Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur GUICHARD Serge, adjoint aux Finances, qui présente et fait lecture des différents articles du budget primitif de l'eau et de l'assainissement 2018.

- Monsieur Serge GUICHARD poursuit son exposé :

3-1 **Examen du budget fonctionnement 2018 de l'eau** (Voir tableaux en pièce jointe)
Ci-dessous les principaux éléments de la présentation

3-1-1 Dépenses.

*Compte 011.
En hausse pour prendre en charge les éventuelles interventions sur le réseau d'eau qui dessert les campagnes.
* Compte 023
En hausse, le transfert vers la section investissement est plus important cette année pour financer les travaux de rénovation du réseau d'eau.

3-1-2 Recettes

*Compte 70
Prévu en légère augmentation

*Compte 74
Comme vu précédemment le transfert depuis le budget de la commune est plus important en 2018.

3-2-1 Examen du budget investissement 2018 de l'eau (Voir tableaux en pièce jointe)

Ci-dessous les principaux éléments de la présentation

3-2-1 Dépenses
Opération de rénovation du réseau d'eau prévue pour un montant de 33000€

3-2-2 Recettes
Cette opération est financée par une subvention de 9900€ et par l'augmentation du virement de la section de fonctionnement (compte 021) qui passe de 28596 à 51519€.

► ***Monsieur IACOBBI Christophe, Maire de la commune d'ALLONS, invite l'assemblée à délibérer sur les articles devant figurés aux prévisions des recettes et des dépenses pour l'année 2018.***

Le budget présenté se décompose comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT
Dépenses 96 518.48 €
Recettes 96 518.48 €

SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses 105 291.46 €
Recettes 105 291.46 €

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés,

- ***APPROUVE l'exposé de Monsieur le Maire***
- ***APPROUVE le Budget Primitif de l'eau et de l'assainissement pour l'exercice 2018***

Vote : pour 8, contre 0

4. Délibération demande de subvention – Réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement rue Amiral de Richery.

➢ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal le projet de rénovation du réseau d'eau rue Amiral de Richery proposé par la commission des travaux.

Il rappelle que les travaux seront coordonnés avec le SDE 04 dans le cadre d'une opération d'enfouissement de réseaux électriques et téléphoniques.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre de la demande de subvention pour la réfection des réseaux de la rue Amiral de Richery, il convient de solliciter une subvention du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau.

- Le coût total de l'opération s'élève à 26 732.20 € HT.
- Couts prévisionnels des travaux : 26 732.20 € HT
- Département : 8 019.66 €
- Auto financement : 18 712.54 € HT

►***Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité soit dix voix :***

APPROUVE le montant de l'opération ;

SOLLICITE les subventions les plus élevées possibles du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau et autorise le Département à percevoir pour le compte de la commune, maître d'ouvrage, la subvention attribuée par l'Agence de l'Eau et à la lui reverser.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette opération.

5. Candidature de la commune au programme TEPCV (Loi de Transition Energétique Pour la Croissance Verte) phase 3.

- Monsieur le Maire rappelle que la Mairie d'ALLONS a un dossier en cours d'instruction sur les derniers travaux rentrant dans le cadre de la Loi de Transition Energétique et cela pour une somme de 15 000 euros.

Il rappelle également l'engagement de la commune dans la maîtrise de l'énergie et, plus particulièrement concernant l'environnement naturel, dans la lutte contre les dépenses énergétiques, la commune d'ALLONS étant par sa situation géographique de zone de montagne susceptible de renforcer l'isolation des ses bâtiments.

La commune souhaite émarger au programme « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) porté par le Parc naturel régional du Verdon et la Communauté de communes Alpes Provence Verdon, qui offre la possibilité de financer des démarches ambitieuses de gestion de l'éclairage public et de rénovation énergétique du bâti public, et ce au travers du dispositif des Certificats d'économie d'énergie (CEE).

La commune souhaite ainsi s'engager dans un chantier de rénovation des ouvrants du bâtiment communal et d'effectuer les travaux suivants (rénovation des fenêtres et des portes d'entrées…). Il indique que ces investissements devront répondre aux critères techniques précisés dans l'appel à projet territorial TEPCV.

C'est une nouvelle possibilité d'obtenir 90% de prise en charge pour des travaux d'amélioration des bâtiments publics. Le dossier qui permet de rentrer dans le cadre d'un certificat d'économie d'énergie, est porté par la commune, la Communauté de Commune et le Parc Naturel Régional du Verdon (qui a repris le travail Du Pays).

Cela concernerait le remplacement des fenêtres de la façade (coté entrée) de la Mairie, la fenêtre de la bibliothèque et les portes d'entrées ainsi que la salle des jeunes. Les portes répondent aux critères de sécurité (incendie…). Le montant présumé devrait se monter à 26 000 euros environ.

- Plusieurs membres du Conseil conditionne leur accord à ce projet à l'obtention des subventions demandées.

►***Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré décide à 9 voix pour d'approuver le projet.***

6. Délibération sur autorisation donnée à Monsieur le Maire à défendre la commune dans un contentieux déterminé.

- Monsieur le Maire informe le Conseil que l'Association Du Défens ainsi que 39 membres ont assigné la commune au tribunal de Digne Les Bains.

Il présente au Conseil Municipal l'assignation de la commune au fond pour la propriété des parcelles cadastrées D 004 D 005 et D011 devant le Tribunal de Grande Instance de DIGNE LES BAINS.

Il convient aujourd'hui de donner pouvoir à Monsieur le Maire d'engager un conseil pour défendre les intérêts de la commune dans la procédure actuellement engagée à son encontre par :

ATHENOUX Marie Thérèse
AUDIER Bernard
LATIL Suzanne
CAUVIN Claude
CAUVIN Marcel
CAVALLO Lionel
CAVALLO Simone
CAVALLO Yannick
DEMARTE Jean-François
CAUVIN épouse DUMOULIN Marie-Thérèse
FERAUD Olivier
FERRAND née GALFARD Marguerite
GALFARD Daniel
GALFARD Elie
GALFARD Régis
GIBERT Guy
GIBERT Robert
GIBERT Sylvie
GUERRERO Mireille
GUICHARD Joël

GUICHARD Philippe
GUILIANI Annie
HEYRIES Jean-François
ISNARD Régis
LAMBOT Guy
LATIL André
LATIL Jean-Claude
LOCQUET Jacqueline
PAUL Danièle
BANI Julien
MARTEL Alain
MARTEL Jean
MARTEL Jean-Marie
MAURIN Gibert
MEILLEURAT Marilyne
PELLEGRIN Solange
PELLISSIER Marise
PICAUT Monique
RAMBAUD Catherine
ASSOCIATION SYNDICALE DE GESTION FORESTIERE DE LA MONTAGNE DU DEFENS

►Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

Considérant que la commune est assignée sur le fond par les requérants :

ATHENOUX Marie Thérèse
AUDIER Bernard
LATIL Suzanne
CAUVIN Claude
CAUVIN Marcel
CAVALLO Lionel
CAVALLO Simone
CAVALLO Yannick
DEMARTE Jean-François
CAUVIN épouse DUMOULIN Marie-Thérèse
FERAUD Olivier
FERRAND née GALFARD Marguerite
GALFARD Daniel
GALFARD Elie
GALFARD Régis
GIBERT Guy
GIBERT Robert
GIBERT Sylvie
GUERRERO Mireille
GUICHARD Joël
GUICHARD Philippe
GUILIANI Annie
HEYRIES Jean-François
ISNARD Régis
LAMBOT Guy

LATIL André
LATIL Jean-Claude
LOCQUET Jacqueline
PAUL Danièle
BANI Julien
MARTEL Alain
MARTEL Jean
MARTEL Jean-Marie
MAURIN Gibert
MEILLEURAT Marilyne
PELLEGRIN Solange
PELLISSIER Marise
PICAUT Monique
RAMBAUD Catherine
ASSOCIATION SYNDICALE DE GESTION FORESTIERE DE LA MONTAGNE DU DEFEND

Qui engagent une action devant le Tribunal de Grande Instance de DIGNE LES BAINS et l'obligation de désigner un conseil

Après en avoir délibéré par

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 1 (Régis GALFARD)

Autorise monsieur le Maire à désigner un conseil à l'effet de représenter et défendre les intérêts de la commune dans cette instance

Autorise monsieur le Maire à signer toutes lettres de mission y afférents.

7. Questions diverses.

Petite enfance

- Monsieur Fabien LORENZI fait le compte rendu de la commission Petite Enfance de la Communauté de Commune. Nous avons mis en place un groupe de travail qui a permis à chaque délégué de donné son avis sur qui doit exercer la compétence des écoles. Certain se prononcent pour et d'autres contre. Des arguments sérieux ont été apportés dans les deux sens (compétence exercée par la CCAPV ou maintien dans les communes concernées).

  Pour le moment rien n'est tranché mais je pense que les pouvoirs publics poussent à ce que la CCAPV prenne cette compétence.

- Monsieur le Maire rappelle que pour sa part, il peut y avoir une solution intermédiaire. La partie locaux…peut être gérée par la CCAPV et pour ce qui reste des projets pédagogiques, par exemple, par les communes. Il souligne aussi que normalement tous les maires concernés (ceux qui ont des enfants qui se rendent dans les établissements) devraient participer aux réunions de concertation ce qui n'est pas toujours le cas (voir intervention de Monsieur le Maire de La Mure).

Sentiers de randonnés

- Monsieur Patrick MAURIN rend compte de la dernière réunion sur les chemins de randonnées. Un référent a été nommé par secteur (6 au total sur la CCAPV).

Si nous avons des remarques a faire nous devrons nous adresser à ces référents. Ceux-ci se réunissent avant la commission et ainsi le travail est déjà bien avancé.

Il précise également que le budget alloué est de 115 000 euros ce qui est très faible en comparaison de l'ancien budget de la CCMV de l'ordre de 85 000 euros. Il ne pourra pas y avoir beaucoup de travaux alors que les demandes sont multiples surtout sur le haut Verdon et La Palud. Cependant la partie du Parc National du Mercantour sera financé par en interne.

Il indique également que la demande d'Allons sur la passerelle permettant de remettre en place l'ancien chemin menant du village à la tour des templiers a été acceptée.

Le prix est de l'ordre de 12 000 euros financé à 50% par la CCAPV et 50% par le département.

- Monsieur MAURIN indique également que sa participation à la Commission Tourisme est aléatoire du fait des horaires et de ses disponibilités. Il viendra peut-être à la première.

- Monsieur PAUTRAT JM se félicite de cette dernière nouvelle qui permet maintenant d'avancer d'une manière significative sur la totalité de notre projet de rénovation et de mise en valeur de la tour des templiers. Il demande également si les 6 référents sentiers sont des élus.

- Monsieur le Maire lui répond que non (après vérification).

Commission communication, arbres fruitiers et livre 20 ans du Parc.

- Monsieur PAUTRAT Jean Marie informe le Conseil que par 2 fois on a demandé aux membres de cette commission de se prononcer sur des dates de réunions possibles. Par 2 fois une large majorité a validé une proposition et il avait ainsi pris ses dispositions pour y participer. Mais une autre date a été imposée et du fait de ses contraintes il ne pourra pas s'y rendre. Il demande à Monsieur le Maire de faire remonter ce dysfonctionnement. Lui-même a fait un message dans ce sens.

  Il poursuit en indiquant que la plantation des 20 arbres fruitiers, dans le cadre du projet du Parc du Verdon, se fera en avril. Le matériel (poteaux, terre, grillage…) a été acheté. Il y aura une demande de petite participation de 10 euros par arbre.

  Il termine son intervention en présentant l'ouvrage qui vient d'être réalisé dans le cadre de la célébration du vingtième anniversaire du Parc Naturel Régional du Verdon et pour valoriser son territoire. C'est un travail collectif qui fait la part belle à nos patrimoines, à ses habitants, à l'histoire du Verdon et à ses particularités qui en font un territoire d'exceptions. De grandes ou de petites actions ont été réalisées pour préserver la beauté de ses paysages, pour permettre à chacun de travailler, de vivre sur ce territoire, de se mobiliser.

  Un article est paru sur le site d'Allons et une page a été réalisée sur Allons. Il propose de recenser les demandes par le biais de la Mairie avant de faire une commande collective.

Contentieux Eau La Moutière.

- Monsieur le Maire informe le Conseil que l'expert a rendu ses travaux. Ceux-ci reprennent largement nos demandes et imputent les responsabilités des dysfonctionnements à 75% pour la société et 25% pour le cabinet d'étude.

Dans les attendus il est indiqué que la commune ne pouvait pas être responsable des choix de matériel, de modifications des travaux…Ceci étant de la responsabilité du cabinet d'étude.

Cependant il demande d'être prudent dans la position à venir du tribunal qui pourrait ne pas octroyer la totalité du préjudice.

Informations diverses.

- Monsieur le Maire informe que nous allons installer 2 nouveaux panneaux d'information sur la commune. Ceux-ci nous ont été généreusement offert par une commune.

- Monsieur Régis GALFARD fait part d'une erreur dans le cadre du PLUi des services qui ont traité le dossier. Il n'y a pas d'interdiction de construction autour d'une bergerie sauf si cela ne permet pas une possible extension de ces bâtiments.

- Monsieur le Maire fera une demande de vérification mais pense que cela est lié aux interdictions sanitaires.

- Monsieur le Maire fait ensuite une lecture collective, à partir d'un power point, sur l'écran de la salle du Conseil, des nouvelles règles de tris des ordures au niveau de la CCAPV.

Un premier débat a lieu sur le lieu d'installation des futurs nouveaux conteneurs.

Monsieur Fabien LORENZI est nommé élu référent sur cette importante question.

Plus personne ne demandant la parole,
Monsieur le Maire lève la séance à 23 heures.

Budget Commune 2018

Ed1 12/03/18

FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
COMPTE	LIBELLE	Réalisé 2017	2018	COMPTE	LIBELLE	Réalisé 2017	2018
011	Charges à caractère général	66665	**61616**	002	RESULTAT FONCT REPORTE (N-1)	34736	**23475**
012	Charges de personnel	38841	***54280***	013	Atténuations de charges (remboursements rémunérations)	*2698*	
014	Atténuations de produits	8510	***8510***	70	Vente de produits fabriqués (Bois, déneigement)	*2584*	**9312**
022	Dépenses Imprévues (5827)	*0*	***9400***	73	Impôts et taxes	*77107*	**76220**
65	Autres charges de gestion courante	*45261*	***56112***	74	Dotations, Subventions et participations	*79190*	**78840**
66	Charge financière	*742*	***700***	75	Autres produits de gestion courante (Loyers)	*9511*	**8170**
6711	Intérêts moratoires et pénalités	*400*	**400**	7788	Produits exceptionnels divers (Remboursements assurance)	*4527*	**0**
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT			**196017**	**TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT**			**196017**

Ed1 12/03/18

INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
COMPTE	LIBELLE	Réalisé 2017	2018	COMPTE	LIBELLE	Réalisé 2017	2018
001	**Solde d'exécution de la section investissement 2017**	61893	**54139**	**021**	**VIREMENT SECTION FONCT**	*34965*	5000
				40	Amende de police		
10	Plan de relance TVA	4281		**1068**	**Excédent de fonctionnement (N-1)**	52394	**28024**
				10222	FCTVA	10276	**10800**
16	**Remboursement Emprunts**	5696	**5727**	10251	Dons et legs en capital	5000	**9000**
	Cimetière / Garages (Etudes)	6605		16	Emprunt		**50000**
	Reste à réaliser 2017		4458				
20	**Immobilisations incorporelles (Etudes)**	7540	**4458**				
2151	Chemin de Tras casteu	11858		1321	Sub etat (Jeux d'enfants)	2000	
2151	Aménagement devant Mairie	4333		1322	Sub région (Etude Tour des templiers)	2356	
	Rénovation éclairage public	25830		1323	Sub Départ (Réfection chemin de Tras Casteu)	5923	
	Informatique	207		1323	Sub Départ (Cimetière Garages M aux morts.)	3192	
21728	Aire de jeux	23764					
217538	Enfouissement réseaux (Pra Goui)			**1331**	DETR (Place du cercle)	15240	
2151	Réseaux de voirie (Batie Neuve)	6053					
	Reste à réaliser 2017		5892		Reste à recevoir 2017		36465
	Terrain nu		1300		Terrain nu		
	Aménagement monument aux Morts		10000		Aménagement monument aux Morts		5600
	Toiture de l'église		17400		Toiture de l'église		9744
	Tour St Martin		**126625**		Tour St Martin		**41730**
	Aménagement de Voirie aux Garrets		**8700**		Aménagement de Voirie aux Garrets		**2175**

	Informatique		**3179**				
21	**Immobilisations corporelles (Travaux)**	71109	**173095**	**13**	**Subventions d'investissement**	28711	**95714**
	Terrain nu (frais d'acte)		1000	204	Tour St Martin (Sub Européenne)		39881
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT			**238419**	**TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT**		*96380*	**238419**

Budget EAU fonctionnement Commune 2018

DEPENSES				RECETTES			
Compte	LIBELLE	Réalisé 2017	2018	Compte	LIBELLE	Prévu 2017	2018
011	Charges à caractères général	*13119*	***18390***	002	RESULTAT FONCT ANTICIPE	0	9392
12	Charge de personnel	*3400*	***0***				
14	Atténuations de produits	*6991*	***6867***				
65	Autres charges de gestion courante		***500***				
023	Vir. à la section investissement	*29796*	*51519*	**777-042**	TRANSFERT SUBVENTION	22720	22846
6811-042	DOTATION AMORTISSEMENTS	*15114*	*14671*	70	Vente d'eau et redevances	34477	37277
6815	Dot, aux provisions pour risques et charge d'exploitation (Lagunage)						
				74	Subvention d'exploitation	*18000*	*27003*
66	Charges financières (intérets emprunts)	*1410*	***1571***		(Commune)		
20	Dépenses imprévues		***3000***				
672	Titres annulés sur exercices antérieur						
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT REELLES		69829	**96518**	**TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT REELLES**		75197	**96518**

Budget EAU Investissement 2018

INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
COMPTE	LIBELLE	Réalisé 2017	2018	COMPTE	LIBELLE	Prévu 2017	2017
001	Solde d'exécution de la section investissement	*57881*	***28002***	021	Virement de la section fonctio.	*28596*	***51519***
13913-040	TRANSFERT SUBV°	*19669*	***19795***	**40**	AMORTISSEMENTS	*15144*	***14671***
1391804		*3051*	***3051***				
16	Remboursement d'emprunt	*19193*	***19577***	10222	FCTVA	*1793*	
1687	Autres dettes	*666,67*	***666,67***	1068	Excédent de fonctionnement (N-1)	*58253*	***29202***
2031	Frais d'étude			13	Subventions et investissement		***9900***
2315	Travaux						
	Reste à réaliser 2016	*6480*			Reste à recevoir 2016	*3780*	***0***
	Réalisation chambre + Instal. compteur	*6480*			(Subv, département)		
	Reste à réaliser 2017		***1200***				
	Travaux 2018		***33000***				
	Réseau d'eau entrée du village						
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		49060	***105291***	**TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT**		78970	**105291**